

Cegid Profin - Option CVAE

Établissez et télétransmettez votre déclaration de CVAE depuis Profin et le portail déclaratif Etafi.fr

Totalement intégrée à Profin, l'option CVAE permet la production de la déclaration 1330 ainsi que la génération au format EDI et l'envoi sécurisé à la DGFIP à partir du portail Etafi.fr.

Déclaration 1330 - « Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises » - CVAE

- Saisie du formulaire 1330 ou importation des données à partir d'un fichier Excel de type csv
- Régimes BIC Réel Normal et Simplifié, SCI, BNC
- Affichage contextuel des informations en cours de saisie : département, code Insee de la commune...
- Génération au format EDI

Transmission via le portail Etafi.fr

- Automatisation des envois et réceptions en continu (24h/24h - 7j/7j)
- Une simple connexion internet en environnement sécurisé
- Un véritable service interactif : suivi des dépôts et respect des délais légaux, analyse des comptes rendus DGFIP, gestion d'alertes
- Contrôle automatique de la conformité des fichiers avant envoi
- Réception de messages d'alerte par mail confirmant les différentes étapes de traitement des déclarations
- Gestion des périmètres sociétés pour un suivi personnalisé (option)
- Gestion des comptes utilisateurs pour optimiser la sécurité et la traçabilité de l'information (option)

**La récente réforme de la taxe professionnelle et son remplacement par la CET (loi art 2-1.1.1; CGI art.1447-0) prévoit que toutes les entreprises de plus de 500 K€ de Chiffres d'affaires devront transmettre leur déclaration de CVAE par voie électronique.*